

## Succession suite audécès de ma mére

Par seromer, le 02/08/2011 à 09:09

## Bonjour,

m a mère est décédée le 28 fevrier 2011 elle a fait une donation au dernier vivant à mon père immeubles liquidités le notaire a été contacté pour la déclaration de succession au fisc celui ci nous a indiqué qu'il fallait attendre le déces de mon père. est ce normal. merci de votre réponse, de plus une donation d'un immeuble et d'un terrain a été faite à un de mes fils.

Par mimi493, le 02/08/2011 à 09:12

non, ce n'est pas normal, sauf s'il y a communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant